



## **Compte-rendu des Rencontres régionales du dialogue citoyen**

### **Hôtel de Région Occitanie à MONTPELLIER**

**Le 17 mai 2024 – De 14h00 à 17h30**

.....

Bernard CHABBAL et François TUTIAU ont participé à ces rencontres.

#### **❖ Intervention d'Audrey RICHARD-FERROUDJI, déléguée régionale des garants de la CNDP**

On doit se poser les questions essentielles suivantes avant d'engager un processus de participation du public :

- 1- Est-ce le bon moment ?
- 2- Quelles sont les modalités de cette participation ?
- 3- Quels moyens doit-on mettre en œuvre pour toucher un large public ?

La réussite de cette participation est conditionnée par le respect des six principes suivants :

- 1- L'indépendance
- 2- La neutralité
- 3- La transparence
- 4- L'argumentation
- 5- L'égalité de traitement
- 6- L'inclusion : aller à la rencontre de tous les publics

#### **❖ Intervention de l'association « Territoires et Citoyens en Occitanie »**

Thème : Ecouter les territoires

Cette association est membre du réseau régional UNADEL (Union Nationale des Acteurs du Développement Local), et travaille avec « Territoires-Conseils » dans le cadre des écoutes territoriales. Les dirigeants de cette association sont : Laurence BARTHE, présidente, et Claire SARDA-VERGES, co-présidente, qui est intervenu lors de ces Rencontres, avec Sylvain TANGOT. TCO apporte une aide aux responsables des territoires qui les sollicitent afin de mieux connaître les attentes des habitants de ces territoires. La région Occitanie a déjà fait appel au savoir-faire de TCO.

❖ **Intervention de l'association « Démocratie ouverte » issue du regroupement dans un collectif d'associations et de personnalités**

Thème : Mesurer et évaluer la qualité démocratique des territoires

Intervention assurée par Anne-Charlotte ANTONY qui a détaillé le fonctionnement du « DémoMètre » en tant qu'outil de mesure et d'évaluation de la participation.

Commentaire : *Nous n'avons pas été convaincu par cette démonstration, et par l'utilité concrète de ce « DémoMètre ».*

❖ **Intervention de l'association ECLR (éclair) Occitanie (Energies Citoyennes Locales et Renouvelables)**

Intervention assurée par Clémence SOUID-PONCELLIN qui précise qu'ECLAIR est un réseau régional qui fédère plus de 80 porteurs de projets -collectifs ou citoyens, professionnels, collectivités- engagés dans le développement des ENR citoyennes et participatives. Ces projets sont conduits dans le cadre de coopératives d'énergies participatives. ECLAIR intervient pour soutenir et organiser ces initiatives, y compris sur des projets plus importants qui peuvent intégrer un volet participatif.

ECLAIR bénéficie du soutien financier de la région Occitanie et de l'ADEM.

Cette intervention nous a paru très claire et très intéressante dans la mesure notamment où cette association peut aider tout porteur de projet d'ENR à développer un volet participatif autonome ou à intégrer un volet participatif dans un projet de plus grande envergure, qui peut faciliter une meilleure acceptabilité des projets.

❖ **Intervention de M. Olivier ROMERO-GAYO, conseiller régional délégué à la participation citoyenne, assisté de Nicolas TRILLAUD, responsable du LAB' Occitanie**

Information : Le LAB' est un laboratoire d'innovation publique qui accompagne le développement des projets régionaux ; il a été créé en 2017 et est placé auprès de la direction générale de la région.

Une CHARTE d'engagement en faveur de la participation citoyenne fixe les objectifs suivants :

- Prioriser le temps de la participation ;
- Simplifier et rendre compréhensible ;
- Ecouter et dialoguer ;
- Faire appel à l'intelligence collective ;
- Communiquer les résultats de la participation.

M. Olivier ROMERO-GAYO insiste sur l'importance de la première démarche qui doit être celle du CADRAGE du projet, étape essentielle pour une participation réussie.

La région a mis en place un Comité Régional du Dialogue Citoyen qui est composé de 16 conseillers régionaux et de 36 citoyens. Ce comité se réunira durant 4 week-end avec pour objectifs de faire des propositions qui seront ensuite transmises aux organes décisionnaires de la Région.

